



VILLE DE CHAINGY



n raison des délais de publication, ce que je vous écris aura probablement évolué. Cependant, je ne peux pas me taire devant la situation sanitaire de notre pays et du monde.

Annoncée comme une petite épidémie chinoise, la maladie provoquée par le Coronavirus appelé SARS-COV2 ravage la planète. L'épidémie est devenue pandémie. Au-delà des nombreuses victimes (mais moins que les épidémies de grippe des années 50), c'est toute notre vie sociale, professionnelle, économique et personnelle qui est mise à mal.

Impossible de se déplacer sans précaution, impossible de voir ses proches sans risque, impossible d'effectuer normalement son travail, impossible de fréquenter les lieux de convivialité souvent fermés, impossible de faire ses courses sans crainte. La personne qui est à côté de vous est peut-être malade, ou bien contagieuse sans le savoir.

Le savoir! Personne ne sait: les savants ne savent pas et disent tout et son contraire; les politiques ne comprennent pas et s'inquiètent du pire; l'administration traduit toutes ces incertitudes en règles de vie parfois totalement illusoires. Pourquoi imposer aux petites communes isolées les mêmes règles que dans les villes à forte densité de population? C'est ainsi qu'il m'est arrivé de prendre des décisions différentes des consignes en mesurant les

risques chez nous, dans notre commune et son environnement. Ceci, non pas parce que je sais mieux que les autres mais simplement parce que je connais mieux Chaingy.

J'ai été particulièrement aidé dans cette tâche par les services municipaux et leur directrice, par les enseignants et par les parents d'élèves. Je tiens en cette fin d'année à les remercier.

Il nous faut rester optimistes: nous nous en sortirons, plus forts et peut être mieux armés pour autre chose. Gouverner, c'est prévoir écrivait vers 1836 Emile de Girardin dans son quotidien « La Presse ».

Espérons donc que dans l'avenir les hôpitaux auront suffisamment de lits pour les malades, les collectivités suffisamment de protections pour la population, chacun d'entre nous les moyens de gérer le quotidien en crise.

Les Français ne sont jamais aussi forts que devant les difficultés. Les Cambiens encore plus.

Un peu de patience, la victoire est au bout du chemin.

C'est cette certitude qui me permet de souhaiter que pour toutes et tous l'année 2021 soit une très bonne année.

> Jean-Pierre Durand Maire de Chaingy



Sommaire

03Vivre ensemble

04Cadre de vie

05Point travaux

06Vie économique

07Focus sur...

08

12 Du côté des assos 14
Jeunesse

15 Territoire **16**Vie munipale



VILLE DE CHAINGY

Responsable du bulletin municipal : Jean Pierre Durand • Commission information : Clarisse CARL, Benjamin BESSONE, Hervé BRACQUEMOND, Pascaline DEVIGE, Michel FAUGOUIN, Christine FRAM-BOISIER, Chantal PUÉ. • Rédaction, documentation et diffusion : Mairie de Chaingy - Revue officielle d'informations municipales diffusée gratuitement - Reproduction et vente interdites • Dépôt légal : décembre 2020 • Conception et réalisation : Forces Motrices • Crédits photos : Mairie de Chaingy.

La mairie de Chaingy a choisi d'imprimer ce document.

Vivre ensemble



ROSE

Sous le soleil et dans la bonne humeur, 106 marcheurs ont répondu présents.

Cette année, un parcours d'environ trois kilomètres permettait aux marcheurs de se balader dans Chaingy. C'était l'occasion de s'oxygéner tout en faisant une bonne action. Grâce à cette marche solidaire et aux dons dans les urnes chez les boulangers, 541,37 euros ont pu être récoltés!

La ville de Chaingy a offert des masques roses aux particpants pour les remercier, **rendez-vous en 2021.**

Comment se faire recenser?

fous les jeunes rrançais, filles et garçons doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. C'est une obligation légale à effectuer dans les 3 mois qui suivent leur 16° anniversaire. La mairie leur remettra alors une attestation. Si le délai est dépassé, le jeune pourra faire régulariser sa situation jusqu'à ses 25 ans.

+200 colis distribués aux aînés en 2020

En raison de la crise sanitaire, le traditionnel repas des aînés n'a pu avoir lieu début octobre. Les Cambiens âgés de 77 ans ont reçu à l'automne un courrier afin de recueillir leurs souhaits sur les colis de fin d'année. Vous êtes nombreux à avoir répondu et nous vous en remercions!

Ainsi, c'est plus de 200 colis qui ont été distribués lors de deux permanences et à domicile.

CITOYENNETÉ

Se faire connaitre auprès de la mairie



VOUS VENEZ D'EMMÉNAGER SUR LA COMMUNE ? VOUS AVEZ DÉMÉNAGÉ À QUELQUES RUES DE VOTRE DOMI-CILE ? LA FAMILLE S'EST AGRANDIE ? FAITES-LE SAVOIR À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE!

Afin de mieux vous accompagner dans vos démarches, vous contacter plus facilement pour toutes informations ou afin de recenser les habitants de notre commune : une mise à jour des coordonnées et Cambiennes et Cambiens est essentielle. Elles peuvent permettre d'optimiser les actions de prévention du CCAS comme le plan canicule ou le plan COVID-19. Un chien qui se sauve ou un portefeuille perdu sur la place du Bourg : la mairie peut vous appeler et vous accompagner. N'hésitez pas pas à tenir informé Crystelle et Lise à l'accueil de la Mairie, aux horaires d'ouvertures, pour tout changement au sein de votre foyer : en cas de changement d'adresse, pensez à modifier vos coordonnées en mairie afin de mettre à jour les listes électorales, etc.

Vous êtes artisans, indépendants, nouvelle entreprise... présentez-vous également! La vie économique de Chaingy est dense et c'est une chance. Pensez à vous faire connaître auprès de nos services.

SOLIDARITÉ

BOUCHONS ÇA ROULE

210 KG ENTRE 2019 ET 2020



bcr45-handicap.org

Depuis de nombreuses années, Chaingy contribue à la collecte de bouchons en plastique, favorise le tri sélectif et vous associe à un projet pour une personne handicapée du Département, dans le cadre de la convention signée avec l'association *Bouchons ça roule*. La collecte permet à l'association de réaliser des actions et projets au plus près des lieux de récupération. Elle redonne le sourire aux personnes touchées par un handicap quel qu'il soit, afin de donner vie à leurs envies... Des collecteurs blancs sont installés en mairie (à droite du portail), place du Bourg et à l'espace Jeunesse, passage de la Chatoniére.

Nouvelles regles a la bibliotheque

RÉOUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE AU PUBLIC

En période scolaire

Le mercredi de 15h à 18h et les samedis des semaines paires de 11h à 12h30.

Port du masque obligatoire

à partir 11 ans.

Désinfection des mains obligatoire

au gel hydroalcoolique dispobible à l'entrée.

Minimun 1 mètre de distance entre 2 personnes.

5 personnes max.

dans les locaux (adultes + enfants).

Les enfants devront être accompagnés **d'un seul adulte.**

Pas de lecture sur place.

Temps d'accueil limité à 20 minutes

Entrée: par la porte d'entrée principale (ouverture de la porte par le personnel en fonction du nombre de personnes pouvant être accueillies).

Sortie : par la porte donnant dans la cour de l'école élémentaire.

emprunts & retours :

à la banque d'accueil en respectant la distanciation d'un mètre. Après "retours", les documents seront mis en quarantaine pendant de 3 jours min.

Cadre de vie



LA COMMISSION ENVIRONNEMENT TIENT À VOUS INFORMER DE L'UN DE SES PROJETS : RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLAGE DE FOURNEAUX.

Chaingy est une ville ligérienne et les bords de Loire sont un lieu propice aux balades et à la détente. La commission environnement a pour projet le réaménagement de la Plage de Fourneaux.

Comment aménager ce lieu pour en faire un endroit agréable pour s'y balader, pour se retrouver en famille ou entre amis?

Ce projet collaboratif sera le fruit d'un travail en partenariat avec divers acteurs, telles que l'association Loiret Nature Environnement pour la réserve naturelle, la MFR dans le cadre de leur projet pédagogique, entretien du Rollin et bords de Loire, la Communauté de Communes des Terres de Val de Loire mais aussi VOUS Cambiens, principaux acteurs de notre commune.

Cette commission se veut donc participative en vous associant tant que possible aux grands projets.

FAÎTES-NOUS PART DE VOS SOUHAITS

Par écrit en déposant vos idées sous enveloppe à la mairie à "Commission Environnement" - Par mail : communication@chaingy.fr ou sur la page Facebook

ÉLAGAGE DES ARBRES

débordant sur la voie publique doivent les tailler. Ils peuvent gêner le passage des piétons, la circulation des véhicules mais et générer des troubles en termes de sécurité routière. À vos outils! Attention à respecter les horaires pour un bon voisinage.

HORAIRES

Jours ouvrables : 8h30-12h & 14h30-20h • Samedis : 9h-12h et 15h-19h • Dimanches : 10h-12h



VIGILANCE

Le frelon asiatique

Cet été vous avez été nombreux à être embêtés par les frelons asiatiques, mais avez-vous pu vous en débarrasser? L'automne s'achève, les arbres se dénudent et vous pourrez les trouver plus aisément. C'est la période idéale pour lutter efficacement contre le frelon asiatique. En cas de nid, ne procédez surtout pas vousmême à la destruction, faites appel à un professionnel.





SE PROTÉGER DU MONOXYDE DE CARBONE

L'hiver et le froid sont bien là. N'oubliez pas de faire réviser vos chaudières, de ramoner vos poêles et cheminées. Il est important de se protéger des émanations de monoxyde de carbone. Pour votre sécurité, faites réaliser ces opérations par un professionnel qualifié. Pour rappel depuis le 8 mars 2015, l'alarme incendie est devenue obligatoire en France dans tous les logements. C'est une très bonne chose. Il faut savoir qu'on compte un incendie domestique toutes les deux minutes dans l'hexagone.

Cadre de vie



VOIRIE

Rue des Ratys

Renforcement du réseau d'eau potable.

LIVRAISON Novembre 2020



VOIRIE

Rue des Cigales

Renforcement du réseau d'eau potable, réfection de voirie et création d'une voie douce dans la continuité de l'existant.

> LIVRAISON Janvier 2021



VOIRIE

Rue de la Haire

Renforcement du réseau d'eau potable, réfection de voirie et création d'une voie douce jusqu'au 21 rue de la Picornière dans la continuité de l'existant.

> LIVRAISON Janvier 2021



BÂTIMENT

Passage de la Chatonnière

Mise aux normes et réfection d'un local.

LIVRAISON Décembre 2020

PORTTRAVAUX





VOIRIE

Création d'un passage piéton rue de la Groue



BÂTIMENT

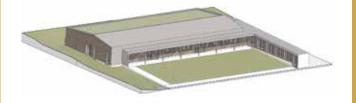
Construction d'un cabinet dentaire

LIVRAISON: Fin 2021

À VENIR

BÂTIMENT

Extension de l'école élémentaire de Chaingy



DÉBUT DES TRAVAUX : Février 2021

À VENIR

BÂTIMENT

Extension du centre de secours Chaingy - Saint-Ay

En partenariat avec la commune de Saint-Ay, le corps des sapeurs-pompiers et le SDIS.



DÉBUT DES TRAVAUX : Printemps 2021

Vie économique

BEAUTÉ

Margaux Pallier-Audiot vous invite à vous aimer!

uvert depuis décembre 2002, Séverine Eudelin a géré l'institut "Source de beauté" pendant 18 ans. Experte et toujours souriante, elle a mis a de nombreuses reprises son talent et sa créativité au service des jeunes cambiens qu'elle maquillait lors des manifestations municipales.

Le 16 septembre, elle décide fermer son salon pour se consacrer à de nouveaux projets.

Un mois plus tard, Margaux Pallier-Audiot, la nouvelle propriétaire ré-ouvre le salon sous le nom "Institut M & Vous". Esthéticienne depuis ses 16 ans en parfumerie, institut traditionnel et spas, elle mise sur son expérience variée afin de répondre au mieux à chaque cliente.

Elle ajoute à la marque existante "René Guinot", une nouvelle marque de cosmétique bio pour le corps "Clairjoie".

Merci à Séverine pour toutes ces années à Chaingy et à Margaux de venir s'installer dans notre commune.



: Institutmetvous : Institut M&Vous



ALIMENTATION

Un nouveau propriétaire pour **la boulangerie**



près plus de 10 ans, Monsieur et Madame Colomy ont pris une retraite bien méritée et ont laissé la place à un jeune couple très motivé.

Après avoir tenu une boulangerie à Paris pendant une année, les jeunes boulangers se sont lancés à la recherche d'un commerce loin du tumulte de la Capitale.

La proximité avec les habitants qu'offre la vie à la campagne les a séduit et c'est Chaingy qu'ils ont choisi!

Les jeunes artisans souhaitent apporter un peu de nouveautés aux clients: la baguette "tradition" a évolué, des salades de riz ou de pâtes pour les déjeuners à emporter sont proposées et des pâtisseries orientales pourraient bientôt être à la vente. Cyril (le pâtissier) et Céline (la vendeuse) sont toujours présents et travaillent avec le couple.



Ouvert tous les jours sauf le mercredi

(SOLIDARITÉ)

Soutien au commerce local

La Communauté de Communes des Terres du Val de Loire a décidé d'encourager ses commerçants locaux (restaurateurs peuvent proposer leurs plats à emporter, les commercants. artisans et producteurs présentent leurs produits disponibles) à être présents sur Internet et particulièrement sur la plateforme fairemescourses.fr, gratuite et sans frais de commission. Depuis fin novembre, près de 80 commerces

Depuis fin novembre, près de 80 commerces de la Communauté de Communes proposent des produits à la vente des coffrets de Noël ou des cartes cadeaux.
Vous pouvez commander

Vous pouvez commander en ligne chez vos commerçants préférés, les retirer en boutique et même vous faire livrer.





Focus sur ...



Renouvellement des décorations fin d'année



omme chaque année les rues de Chaingy se parent de lumière. Dans ce contexte particulier, les illuminations de noël apportent un peu de

magie!

Cet éclairage festif n'ayant pas été renouvelé depuis plus de 10 ans, il était temps de faire place au changement. La commune possédait un parc d'illuminations vieillissant dont la remise en état quasi constante devenait de plus en plus onéreuse.

Le choix de la location

La commune a choisi de louer pour une durée de trois ans à la société SPIE les décorations et de ne pas en faire l'acquisition. Cette option présente un grand nombre d'avantages tels qu'une maintenance assurée par un prestataire et des nouveautés grâce aux propositions de nouveaux motifs.

Cette opération s'élève à 10 000 € par an contre 35 000 € de budget si la commune avait le choix de renouveler entièrement son parc en passant par l'achat. Afin de limiter les coûts, les illuminations ont été placées aux entrées de ville, sur les artères principales ainsi que sur le centre bourg.

Depuis plusieurs années, les services techniques innovent en proposant grâce à leur savoir-faire des structures lumineuses qui participent à l'ambiance chaleureuse devant la mairie. Souvenez-vous du cube en plexiglass présentant une scénette avec des ours... c'était eux! Le sapin, l'igloo et le chemin de lumière près de la mairie sont venus parfaire le décor. Tous ces éléments ont été réalisés en régie par les agents communaux. Afin de ne pas négliger

Pour le Hameau de Prenay, un nouveau décor voit le jour encore une fois proposé par les Services Techniques

IMPOSÉ PAR
LA LOI SOLIDARITÉ
ET RENOUVELLEMENT
URBAIN (SRU)
DU 13 DÉCEMBRE 2000,
LES COMMUNES DOIVENT
DISPOSER D'UN PLAN
LOCAL D'URBANISME
(PLU) PRÉVU POUR DURER
20 ANS. EN RÉALITÉ,
DEVANT L'ÉVOLUTION
DE NOTRE SOCIÉTÉ ET LA
SUCCESSION DES TEXTES
RÉGLEMENTAIRES,
IL DURE MOINS DE 10 ANS.



e ce constat, c'est dès le 26 février 2013 que le conseil municipal de Chaingy a décidé d'engager une procédure de révision. Le PLU actuel approuvé le 3 juin 2010 avait d'ailleurs subit trois

mises à jour et une modification règlementaire. Après appel d'offres, le dossier a été confié au Bureau d'études URBAGO qui a assisté les élus et les services tout au long de la procédure.

La commune de Chaingy située dans le canton de Meung-sur-Loire adhère à la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire (25 communes). D'une surface 2169 hectares, l'intégralité de son territoire est implantée sur la rive droite de la Loire. Le partage de l'espace entre urbain, rural et naturel est la résultante du paysage façonné par l'homme.

Démographie

On constate depuis le début des années 1980 un vieillissement de la population avec une évolution positive des tranches 45 ans et plus et l'arrivée d'une nouvelle population plus âgée (quarantenaires et jeunes retraités). Chaingy est une commune de second parcours résidentiel et plus. La catégorie socio professionnelle la mieux représentée est celle des retraités à 26%, suivie par les professions intermédiaires à 22% et enfin celle des employés 15%.

La taille des ménages est en légère baisse avec 2,5 personnes par ménage, un phénomène de desserrement et une forte croissance du nombre de petits ménages.

Population active

Seuls 17% des actifs travaillent à Chaingy ce





qui induit des migrations alternantes quotidiennes depuis et vers Chaingy.

Patrimoine

La commune a une partie de son territoire ligérien couvert depuis 2012 par le périmètre du Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

L'origine remonte à l'époque gallo-romaine avec une villa érigée au lieu-dit des Trois Noyers situé entre le bourg et Prenay dont il ne reste pas de trace visible.

Le patrimoine bâti se caractérise par des longères, de grandes fermes isolées et des maisons bourgeoises.

Organisation du bâti

Le développement des dernières années a occupé les espaces libres entre les unités anciennes, jalonnant les principales voies communales avec un étalement pavillonnaire.

Parc de logements

Au fil de l'offre foncière, Chaingy a connu une croissance du nombre de logements de 12% entre 1999 et 2008 avec une majorité de grands logements (4/5 pièces). 95% des logements se présentent sous la forme de maisons individuelles. La part des logements sociaux reste modérée.

Équipements & services

Le niveau d'équipement est important. Les services publics se concentrent autour de la place du bourg, avec la poste, la mairie, et ses services.

Des médecins, une pharmacie, des infirmiers,

de nombreux paramédicaux et une clinique psychiatrique assurent la santé.

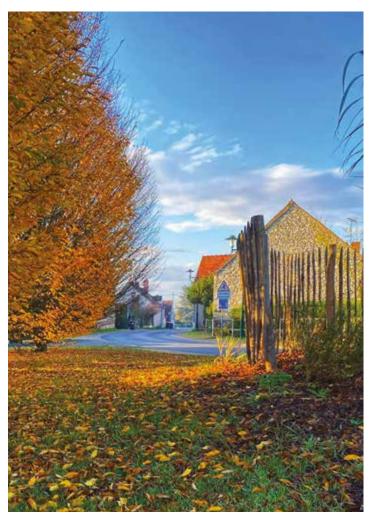
Une école élémentaire et une maternelle accueillent plus de 470 élèves. Une structure multi accueil prend en charge 30 enfants de 3 mois à 3 ans

Des équipements culturels, sportifs et de loisirs sont à la disposition de nombreuses associations

Activités économiques

L'activité industrielle est essentiellement présente sur la zone d'activités des Pierrelets qui couvre 54 hectares. Non spécialisée, elle permet l'implantation de toute typologie économique. L'activité commerciale est présente principalement dans le bourg. L'artisanat est bien représenté avec une quarantaine de professionnels divers.







OBJECTIFS DU PLU

Maîtriser l'organisation de l'espace communal et l'étalement urbain en favorisant la densification du centre bourg.

La loi ELAN (Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique) imposant de diminuer de la moitié la consommation d'espaces naturels et agricoles des dix dernières années.

Prendre en compte les problématiques liées à l'environnement et au développement durable au regard des enjeux et perspectives des lois Grenelle 1 et 2 et ALUR (Accès au Logement et un Urbanisme Rénové), du PPRI (Plan de Prévention du Risque Inondation) du Val d'Ardoux, des directives européennes de protection de l'environnement (Natura 2000) et du patrimoine (classement UNESCO du Val de Loire).

Échelonner l'évolution de la population par une programmation adaptée, en prenant en compte la protection du patrimoine et la qualité de l'environnement. L'activité agricole demeure une des caractéristiques de la commune de Chaingy, notamment au niveau du paysage. Sept exploitants agricoles ont un siège d'exploitation sur la commune, la surface agricole utilisée est en augmentation : 1 422 ha en 2010 au lieu de 1280 ha en 2000.

Déplacements

En périphérie d'Orléans, Chaingy est traversée par 3 axes de transport, tous trois parallèles à la Loire: l'autoroute A10 (Aquitaine) accessible à La Chapelle-St-Mesmin et à Meung-sur-Loire, la route Départementale 2 152 qui supporte un trafic moyen de 8 000 véhicules/jour, la voie ferrée avec une gare sur la ligne Orléans-Tours. La desserte par les transports collectifs reste néanmoins insuffisante. Les déplacements sur la commune sont essentiellement liés aux déplacements "domicile-travail".

Environnement règlementé

La commune est concernée par plusieurs protections réglementaires : le classement UNESCO, la réserve naturelle nationale de St-Mesmin, l'arrêté de Protection de Biotope pour la protection des sternes, des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF), le réseau NATURA 2000 et la trame verte et bleue.

Risques & nuisances

Quatorze arrêtés de catastrophes naturelles ont été pris pour des inondations et coulées de boue, des mouvements de terrain, des phénomènes météorologiques (sécheresse...). La commune a donc instauré un Document d'Information Communale sur les Risque Majeurs sur son territoire. Elle s'est aussi dotée d'un Plan de Sauvegarde communal pour les risques naturels et technologiques.

Réseaux techniques urbains

La commune dispose d'une installation de production d'eau d'une capacité de 2 000 m³ par jour, avec deux réservoirs d'une capacité totale de 1 300 m³ et de 56 km de canalisation. L'essentiel de la zone agglomérée est desservi par un réseau d'assainissement séparatif dont les effluents sont traités par la station d'épuration de la Métropole orléanaise située à la Chapelle Saint-Mesmin. Les eaux pluviales collectées sont stockées au bassin des trois collines. Le ramassage et le traitement des déchets sont sous maitrise d'ouvrage de la Communauté de Communes Terres du Val de Loire.

Dans ce cadre la municipalité a informé le public par des articles dans la presse locale, le bulletin communal, le site internet, la page Facebook, les affichages en mairie, l'utilisation de l'écran lumineux extérieur ainsi que deux réunions publiques et une exposition permanente entre les 20 février 2018 et 16 avril 2019. L'enquête publique officielle a recueilli les observations de 25 personnes.



Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable

Ce PADD décline huit orientations destinées à garantir un développement maitrisé, en modérant la consommation d'espace et l'étalement urbain.

un développement afin de maîtriser l'urbanisation future

En développant l'usage pérenne des équipements publics, notamment scolaires et sportifs, en maitrisant la croissance du nombre de logements par projection du constat du passé.

Modérer la consommation d'espace et limiter l'étalement urbain

En réhabilitant le bâti existant vacant et maitrisant les densifications sur les arrières du bâti linéaire.

Les espaces commerciaux, publics et de loisirs

En soutenant le commerce du centre bourg par l'interdiction des commerces de bouche en périphérie. En facilitant l'implantation des activités artisanales dans le tissu urbain de la commune et en prenant en compte les capacités d'extension et de mise aux normes des exploitations agricoles.

Transports et déplacements

En valorisant les entrées de bourg, les coupures vertes,

en améliorant le circuit des liaisons douces. En optimisant les stationnements et en facilitant l'accès aux transports en commun.

Protection des espaces naturels agricoles et forestiers

En garantissant l'intégralité des espaces en identifiant les unités paysagères et leurs spécificités, en préservant les bandes agricoles et naturelles tampons entre les grands axes de transports et le bourg. En préservant l'espace de la vallée de la Loire, des entités boisées, des zones humides. En tenant compte de la gestion des eaux. En favorisant la pérennisation des activités agricoles et en limitant l'exposition aux risques naturels ou industriels

Préservation ou remise en état des continuités écologiques

En préservant la vallée de la Loire, les boisements, les autres cours d'eau. En harmonisant la connexion entre espaces urbains et espaces naturels ou agricoles, en préservant les plantations, en préservant et en renforçant les coupures vertes et les cheminements doux.

numériques et

Développement des communications

économies d'énergies

En développant la fibre optique. En favorisant les cheminements doux. En limitant les déperditions énergétiques, en valorisant les atouts climatiques des secteurs, en optimisant l'éclairage public, en utilisant le potentiel énergétique de l'ensoleillement et la géothermie.

Qualité urbaine et de cadre de vie

En tenant compte de la valeur exceptionnelle de la Loire et de ses caractéristiques patrimoniales, en réfléchissant à la densification des dents creuses, en concentrant le centre bourg. en protégeant la trame boisée, en préservant les typologies architecturales et paysagères. En imposant des orientations d'aménagement et de programmation sur les espaces soumis à la pression des aménageurs.

C'est le 22 septembre 2020 que le conseil municipal a définitivement voté à l'unanimité le Plan Local d'Urbanisme de la commune. L'objectif est évident : préserver et améliorer le cadre environnemental et assurer un développement urbain maitrisé et durable. Ainsi, dans le respect des textes réglementaires, le taux de croissance de la population est limité à 1%, soit un besoin de 170 logements sur une surface de 9,5 à 10 hectares dans les 10 prochaines

Ce PLU doit donc permettre une croissance de population conforme à l'évolution des précédentes années mais avec une consommation d'espace diminuée de près de la moitié et un souci permanent du cadre de vie.

Du côté des assos



NOS ASSOCIATIONS SE RÉINVENTENT...

LA CRISE SANITAIRE ET DEUX CONFINEMENTS SUCCESSIFS ONT CONTRAINT LES ASSOCIATIONS À SE MODERNISER EN ADOPTANT DE NOUVELLES TECHNIQUES DE COMMUNICATION.

Si lors du premier confinement, tous les cours ont cessé, le deuxième se devait plus dynamique. Ainsi, de nombreuses associations Cambiennes se sont réinventées en dispensant à leurs adhérents des cours en visioconférence. La mairie a également mis à disposition les salles pour les professeurs uniquement une fois par semaine afin qu'ils puissent filmer les chorégraphies ou entrainements.

La danse par exemple a pu perdurer grâce aux chorégraphies envoyées par Familles Rurales aux jeunes danseuses.

CIM45 a dispensé ses cours en distanciel et a permis aux adhérents de parfaire leurs techniques sur les différents logiciels. L'école de musique a elle aussi suivie le mouvement en proposant les cours en vidéo ou via des enregistrements. La compagnie du Gingko a proposé de continuer ses cours par téléphone et a rencontré un vif succès. Beaucoup d'autres actions ont été menées afin de continuer de faire vivre la vie associative et le vivre ensemble sur notre commune. Le tissu associatif est une chance et nous remercions toutes celles et ceux qui restent engagés!

ÉCOLE DE MUSIQUE

Des changements pour 2020/2021

Une retraite bien mérité pour Pascal Leconte qui a quitté la direction de l'école de Musique. Merci à lui pour de son engagement durant ces seize dernières années à travers de nombreux projets et sa participation à l'animation et au rayonnement de Chaingy. Son successeur, Fabien Moreau, professeur de tuba au sein de l'école, a à cœur de poursuivre l'élan insufflé visant à apporter un enrichissement musical et culturel à nos élèves.



Durant de nombreuses semaines, l'École de musique a fermé ses portes. Comme lors du premier confinement, des cours à distance via Skype, Watts app, Messenger



ont repris. Garder le lien avec les élèves est essentiel pour éviter tout décrochement.. L'orchestre a également continué à jouer. Des fichiers audios ont été envoyés à chaque personne leur permettant de travailler les partitions comme s'ils étaient en salle. Mais, rien ne remplacera le présentiel car c'est la convivialité qui conduit un orchestre à la réussite!



CIM 45

À L'HEURE **DU DIGITAL**

Le CIM45 a dispensé ses cours pendant ce second confinement en visioconférence comme le traitement d'images avec Photoshop Eléments.

TENNIS CLUB DE CHAINGY

Le tennis à toujours la cote!



algré un contexte particulier lié à la COVID, le Tennis Club de Chaingy affiche complet pour les cours dispensés à ses adhérents. Si la convivialité et la formation des joueurs(es) restent la priorité, des actions vont être mises en place pour inciter les joueurs(es) qui n'ont pas encore franchi le pas, à disputer des matchs officiels en particulier dans le cadre du club. Le club compte parmi ses joueuses, Célia 10 ans, qui fait partie des 8 meilleures françaises de son âge. Bénéficiant d'un aménagement scolaire et suivie par la direction technique nationale, elle s'entraîne intensivement avec pour objectif de s'aligner sur des compétitions européennes.

Le club propose des adhésions "été" valable du 1 juin au 31 août 2021 pour une trentaine d'euros avec une licence fédérale incluse.

Du côté des assos



CATHERINE BAUDOUIN, DIRECTRICE DEPUIS 2014, PREND LA DIRECTION DE LA FÉDÉRATION INTERDÉPARTEMENTALE DU VAL DE LOIRE QUI COMPTE LES MFR DU LOIRET (6 ÉTABLISSEMENTS), UN DANS LE LOIR-ET-CHER ET UN DANS L'EURE-ET-LOIR.

lle a œuvré pour développer le site, construit des partenariats et implanté la structure sur son territoire. La MFR favorise le développement personnel et professionnel de ses apprenants, mais aussi la montée en compétences de ses salariés. Aujourd'hui, elle céde sa place à Émilie Gabion, salariée de la MFR depuis 2015, qui partage ses valeurs. Depuis un an, elles travaillent en étroite collaboration sur la passation pour assurer une véritable continuité. Le 4 septembre dernier, la MFR a tenu son assemblée Générale, Élisabeth Guyot, Présidente a mis en évidence le dynamisme de l'équipe qui l'entoure au conseil d'administration (parents d'élèves, actuels ou anciens, maîtres de stage,

PORTES OUVERTES

La MFR se projette déjà sur le recrutement pour l'an prochain. Des portes ouvertes se tiendront certains mercredis après-midi et les samedis 23 janvier et 27 mars 2021 de 9h à 17h, sous réserve des directives sanitaires.

élus à la mairie de Chaingy...). En raison de la COVID, l'effectif de cette rentrée est un peu en retrait (113 en 2020 contre 131 en 2019) mais cela va permettre de garantir un suivi du travail des apprenants. L'établissement obtient un taux de réussite aux examens qui frôle les 100%, en constante progression depuis plusieurs années. Malgré la COVID 19, la MFR est assez sereine. Elle a su s'adapter en assurant une continuité pédagogique durant le confinement.

L'année 2020-2021 sera charnière, elle aura à cœur d'obtenir la certification qualité "QUA-LIOPI". De plus, le projet d'un nouveau bâtiment pédagogique est en cours. Elle poursuit l'adaptation de ses formations aux besoins des entreprises et aux orientations des apprenants, avec le projet d'offrir aux jeunes un BAC PRO Aménagements paysagers, mais aussi d'élargir à la modularisation des enseignements.



BASKET-BALL

En attendant la reprise...

En septembre, après des mois d'attente, les ballons sont ressortis de leurs filets et le plancher s'est remis à craquer sous les pas engagés des basketteurs. Pour cette nouvelle saison, Chaingy Basket vous donne rendez-vous en 2021 pour partager des moments sportifs : match à l'OLB, TIC... Des temps de convivialité seront organisés comme la soirée TIC en mai/juin 2021. Nous espérons vous retrouver rapidement sur les parquets ou dans les tribunes pour encourager "petits" et "grands" et redonner de la vie à cette salle restée sous silence depuis trop longtemps!





A bras ouverts

Vous venez d'arriver à Chaingy? Vous êtes retraités ou pré-retraités ? Vous ne savez pas comment occuper quelques heures dans la semaine? Venez rejoindre le Club 3 dans ses activités. - Intérieur : jeux divers, activités manuelles, gymnastique. - Extérieur : pétangue, marche.



CHAINGY SPORT NATURE



CONTACTEZ-NOUS... © 06 71 59 37 30 Président: Sébastien GUILLAUME chaingysportnature.fr

UN CLUB ORGANISÉ & RÉACTIF

¥ SECTION ENFANT

Le rendez-vous du mardi soir à 18h15 rencontre une nouvelle fois un vif succès.

Une zone de balisage a été mise en place pour les accueillir. Chaque enfant est dirigé vers un adulte : pointage, désinfection des mains et attente avec le vélo au lieu indiqué au sol. L'espace de deux mètres est bien sûr respecté. Pour les enfants arrivants avec leurs affaires personnelles (sac d'école le plus souvent), un moniteur les installe dans les vestiaires sur des emplacements délimités au sol. Chaque adulte encadrant s'occupe d'un petit groupe, évitant ainsi le brassage entre tous.

¥ SECTION ADULTE

Bon nombre de licences ont été renouvelées. À la rentrée, les entrainements collectifs des anciens licenciés n'ont pu reprendre. Néanmoins, le plan d'entrainement se poursuit grâce aux consignes mises à jour sur téléphone via une application spécifique par leur entraineur Sébastien Guillaume. Cette solution a permis de maintenir le niveau et de progresser.

Pour les nouveaux, le rendez-vous du samedi est maintenu et la distanciation respectée. De cette façon, il peuvent débuter la course à pied dans les meilleures conditions. Ainsi, ils pourront rejoindre les groupes de coureurs aquerris dès que la situation sanitaire le permettra.





Coup de pep's estival

LE PRÉAU

a subit un rafraichissement avec le changement de la toiture "multicolor" par la société Jamin-Jamet.



qui accueille 2 services de maternelle a été repeinte par les services techniques.





SOLIDARITÉ

Des écoliers masqués

Depuis le 2 novembre, le masque est devenu obligatoire à l'école élémentaire. Tous les petits cambiens dès 6 ans ont dû se munir de 2 masques par jour. Devant l'urgence, les parents ont dû équiper leurs enfants par leurs propres moyens. Afin de les soutenir, un appel aux bénévoles pour confectionner des masques a été lancé par la commune. Environ 30 couturières ont répondues présentes pour procéder à une première distribution. Celle-ci a permis de doter chaque enfant d'un masque. Cette opération n'a occasionné aucun coût supplémentaire puisque les fournitures restaient de la première vague.

PÉRISCOLAIRE

TOUS LES JEUDIS : GOÛTER <u>"FAIT MAISON</u>"

Depuis cet été, le restaurant scolaire propose aux enfants des gâteaux fait maison selon leurs envies et prépare ainsi 150 portions.



RENTRÉE 2021

Inscriptions au multi-accueil "Les P'tits Loups"

Les dossiers sont à retirer entre le 22 et le 26 mars 2021 et à déposer complétés uniquement sur rendez-vous du 29 mars au 9 avril, aux horaires d'ouverture du multi-accueil. Accés par le lotissement du Clos de la Haire, rue de la Génetraille face au cimetière.



LES P'TITS LOUPS © 09 61 00 15 87

1, sentier du Loup - 45380 CHAINGY smalesptitsloups.chaingy@orange.fr

Jeunesse

VACANCES SCOLAIRES 2020/2021

Inscription à l'accueil de loisirs des 3/11 ans

Sous réserve de l'évolution sanitaire et de modifications du calendrier scolaire

Inscription à partir du :

Date limite d'inscription :

	NOËL		
21 déc. 2020 au 1 ^{er} janv. 2021	2 semaines	FERMÉ	
	HIVER		
1 ^{re} semaine : 22 au 26 février	5 jours	Lundi 11 janvier	Vendredi 5 février
2e semaine : 1er au 5 mars			
	PRINTEMPS		
1 ^{re} semaine : 26 au 30 avril	5 jours	Lundi	Vendredi
2 ^e semaine : 3 au 7 mai		22 mars	9 avril
	ÉTÉ		
7 au 9 juillet	3 jours		Vendredi 4 juin
12 au 13 juillet	- 2 iours		
15 au 16 juillet	2 jours	Lundi 12 avril	
19 au 23 juillet	5 jours	~~	
26 au 30 juillet			
2 au 13 août	2 semaines	FERMÉ	
16 au 20 août	5 jours	Lundi 12 avril	Vendredi 4 juin
23 au 27 août			
30 août au 1 ^{er} septembre	3 jours		

Les inscriptions se font pour 2 jours, 3 jours ou à la semaine dans la limite des places disponibles. Elles sont à effectuer sur le "Portail familles" avant la date limite mentionnée. Exceptionnellement, les familles n'ayant pas d'accés à Internet pourront faire une demande d'inscription en mairie auprès du "Service enfance-jeunesse" au 02 38 46 67 16. Les inscriptions hors délais pourront être prises en compte en fonction des places disponibles et seront majorées de 10 euros par enfant et par semaine.

INSCRIPTIONS & RENSEIGNEMENTS

Règlement téléchargeable sur <u>chaingy.fr</u> - Rubrique **«Enfance-Jeunesse»** puis **«Accueil de Loisirs 3/11 ans - VACANCES»**.

TRANSPORT

LA SÉCURITÉ

de nos collégiens avant tout...

Une rentrée avec quelques ajustements quant au ramassage de nos collégiens. Suite aux travaux rue de la Haire, les chauffeurs ne souhaitent plus s'engager



sur cette route en mettant en avant le risque de détérioration de leur véhicule ainsi que la sécurité des voyageurs à bord. Les arrêts "La Haire" et "La Picornière" ne sont plus desservis jusqu'à la fin des travaux. Un arrêt provisoire "Ecoles" a été mis en place le 28 septembre sur le parking des écoles afin de sécuriser la montée et la descente de nos collégiens. Attention, les horaires ont été modifiés compte tenu de l'évolution du circuit.

Des remarques, des demandes sur le circuit, les horaires... N'hésitez à déposer votre requête dans la boîte aux lettres de la mairie sous pli à l'attention de la Commission Environnement - Transports.

Territoire

ARRIVÉE/DÉPART

TONY HELLIN

UN NOUVEAU POLICIER MUNICIPAL



DEPUIS DÉBUT OCTOBRE, TONY HELLIN A INTÉGRÉ LA POLICE MUNICIPAL DE CHAINGY AUX CÔTÉS DE PIERRE ANGOSTO ET EN REMPLACEMENT DE MICHEL GUILLOU.

Après sept années passées dans la gendarmerie mobile et départementale, il intègre la brigade équestre de la police municipale de la ville d'Orléans puis y travaille pendant trois ans. Âgé de 29 ans, il choisit Chaingy pour sa qualité de ville à taille humaine et souhaite plus de proximité avec les services, les élus, les habitants et les associations. Il fait de la police de proximité et du contact avec le riverain son fer de lance. Au fil des années, il souhaite acquérir davantage de responsabilité. Chaingy est un projet sur le long terme dans le but d'évoluer professionnellement sur la commune.

ÉVOLUTION

NOUVEL HORIZON POUR MICHEL GUILLOU

Après avoir passé dix années au sein de la Police Municipale de Chaingy, Michel Guillou a choisi de donner un nouveau tournant à sa carrière professionnelle en rejoignant les Services Techniques Municipaux. Il occupe depuis septembre 2020 le poste d'adjoint au directeur des Services Techniques aux côtés de Paul Martins.

INTERCO'



Dans la foulée de l'installation des conseillers municipaux élus fin mai, le conseil communautaire a pu, le 9 juin, officialiser ses 47 nouveaux conseillers et 10 suppléants.

Pauline MARTIN, Maire de Meung-sur-Loire, a été réélue à l'unanimité pour en être la présidente. Les cambiens noteront que parmi les 10 vice-présidents, leur maire a été élu 4e Vice-président en charge de l'aménagement du territoire et de l'Urbanisme.

Vous trouverez tous les détails sur la composition et les compétences de cette intercommunalité sur le site de la CCTVL : www.ccterresduvaldeloire.fr/presentation

Le 19 septembre, les nouveaux conseillers se sont retrouvés pour une journée studieuse d'échanges et de formation. Une courte pause a permis d'aller à la rencontre des rugbymen du club sportif communautaire O'Val des Mauves sur leur terrain de Meung-sur-Loire.

Une grande partie des débats a porté sur la création d'un projet de territoire qui renforcera la cohésion de ses communes membres.



EN SAVOIR +

Retrouvez à chaque édition du Chaingy Echos dans cette rubrique un point information sur l'actualité de la CCTVL dans notre territoire.

Vie municipale

AU FIL DU CONSEIL

CONSEIL DU 15 SEPTEMBRE

Demande d'intervention de l'établissement public foncier local interdépartemental foncier cœur de France

La CCTVL est adhérente à l'EPFLI Foncier Cœur de France, offrant la possibilité à toutes ses communes membres de demander son intervention.

Le café restaurant situé place du Bourg à Chaingy ayant vu son dernier gérant partir en retraite en avril 2020, le propriétaire des murs a mis en vente l'intégralité du bâtiment comprenant les locaux commerciaux et 2 locaux à usage d'habitation. Des travaux de rénovation et de mise aux normes sont nécessaires pour le local commercial. Cette activité de café restaurant doit être maintenue en son centre. Il s'agit là d'une activité venant dynamiser le bourg tous les midis et permettant le maintien des autres commerces. Sa disparition pourrait mettre en péril les autres commerces et ne faire de Chaingy qu'une cité dortoir à terme. Le rachat des locaux puis leur rénovation permettra d'accueillir plus facilement de nouveaux gestionnaires locataires qui pourrait y diversifier l'activité. De même, les 2 locaux d'habitation situés en étage pourraient être proposés à la location.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé de solliciter l'intervention de l'Etablissement Public Foncier Local Interdépartemental Foncier Cœur de France (EPFLI Foncier Cœur de France) dans le cadre du projet de d'acquisition et de rénovation/remise aux normes.

Avis du Conseil Municipal sur l'exercice du Droit de Préemption

Les conseillers ont exprimé un avis favorable à l'exercice du droit de préemption urbain sur la propriété sise venelle de la Mairie à CHAINGY, cadastré AI 452 d'une superficie de 340 m² propriété de Madame MAURICE Marylène, au prix de 88 000 €.

CONSEIL DU 22 SEPTEMBRE

Acquisition licence IV de débit de boissons

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a décidé d'acquérir la licence IV de débit de boisson pour un montant de 7 500 €, frais de notaires inclus.

CONSEIL DU 1ex DÉCEMBRE

Demandes de subvention

Création d'un cabinet dentaire :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a décidé de solliciter de :

 Déposer un dossier de demande de subvention au titre de la DSIL – contrats de ruralité Coût du projet : 172 053 € HT Montant de la subvention demandée :

77 424 € (45%)

Date de commencement d'exécution : février 2021

Date d'achèvement prévue : novembre 2021

• Solliciter une subvention au titre du volet 3 de la politique de mobilisation du Département en faveur des territoires à hauteur maximale.

Rénovation et la mise aux normes d'un local au service des habitants et des associations

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a décidé de solliciter de :

 Déposer un dossier de demande de subvention au titre de la DSIL – contrats de ruralité pour l'acquisition

Coût du projet : 166 850 € HT Montant de la subvention demandée :

75 082 € (45%)

Date de commencement d'exécution :

décembre 2020

Date d'achèvement prévue : juin 2021

Solliciter une subvention au titre du volet
 3 de la politique de mobilisation du Département en faveur des territoires à hauteur maximale

Convention tripartite entre la Maison Familiale Rurale, la commune de Chaingy et l'association Loiret Nature Environnement pour l'entretien des abords de la plage de Fourneaux

La Maison Familiale Rurale de Chaingy a mis en place un chantier pédagogique pour l'entretien de l'aire de jeux de la plage de Chaingy depuis l'année scolaire 2019/2020. Ce chantier a fait l'objet d'une convention tripartite entre la MFR de Chaingy, la commune et l'association Loiret Nature Environnement.

Autorisation de dépôt du permis de construire concernant l'extension de l'école élémentaire

La Commune va déposer un dossier de permis de construire pour l'extension de l'école élémentaire. Afin de permettre l'instruction et la délivrance de celui-ci, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a décidé d'autoriser Mr le Maire à déposer la demande de permis de construire pour l'extension de l'école élémentaire.

Autorisation de dépôt du permis de construire concernant l'extension du centre de première intervention

La Commune va déposer un dossier de permis de construire pour l'extension du centre de première intervention. Afin de permettre l'instruction et la délivrance de celui-ci, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a décidé d'autoriser Mr le Maire à déposer la demande de permis de construire pour l'extension du centre de première intervention.

CONSEIL DES JEUNES

POURQUOI PAS VOUS ?



Composé de six collégiens âgés de 12 à 14 ans, Anaé, Bastien, Camille, Marion, Mathieu et Emilie ont été élus en décembre 2018. Ils ont décidé de rejoindre l'aventure pour se rendre utile et s'investir dans la vie communale. Ils souhaitaient découvrir le fonctionnement des institutions françaises locales et nationales (et même européennes!). En quelques mois, ils ont permis à la piste cyclable de Prenay-Chaingy d'être réalisée. Dans une ambiance sympa et détendue, de nombreux projets attendent de voir le jour:

- implantation de petits potagers solidaires;
- création de jeux ludiques pour l'école maternelle et sur la placette du CAC;
- visite du Sénat et découverte de la cérémonie du 14 juillet sur les Champs Elysées;
- souhait de jumelage avec un conseil de Jeunes dans la région Centre ;
- et plein d'autres petites actions localement!

Le conseil de Jeunes a besoin de vous alors rejoindrez nous!

REJO

REJOIGNEZ-NOUS

Les prochaines élections auront lieu en janvier 2021. Si vous êtes intéressés, écrivez à <u>communication@chaingy.fr</u>